



Leader en exploration pétrolière au Québec



**RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION**  
Pour le premier trimestre terminé le  
31 décembre 2010



## **RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION POUR LE PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 décembre 2010**

Le présent rapport intermédiaire de gestion constitue un complément et un supplément aux états financiers trimestriels. Il devrait être lu conjointement avec ces derniers et, en parallèle, avec ceux vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009, ainsi que le rapport annuel de gestion, lorsque requis.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et les résultats financiers au 31 décembre 2010. Le présent rapport peut également faire état d'événements importants survenus après le 31 décembre 2010 et fournit un aperçu des activités prévues au cours des prochains mois.

### **FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE**

- Signature de l'entente définitive avec Québénergie sur le développement du champ pétrolier de Haldimand et du territoire environnant.
- Évaluation de la campagne de forages sur l'île d'Anticosti.

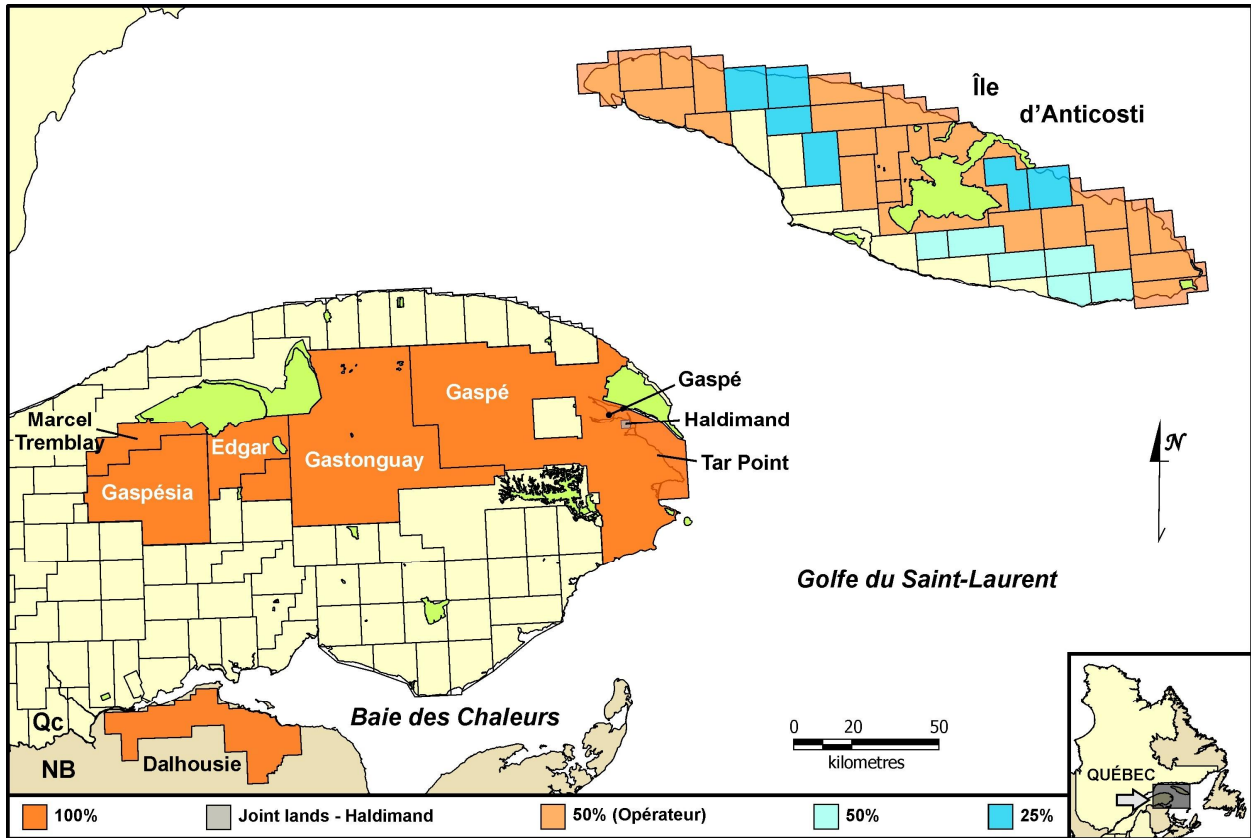
### **INTÉRÊTS DE PÉTROLIA**

#### **1.1 DATE**

Le présent rapport de gestion pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2010 est daté du 11 février 2011.



La carte ci-jointe illustre l'étendue du territoire sur lesquels Pétrolia détient des intérêts.



## 1.2 NATURE DES ACTIVITÉS

La Société est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est cotée à la Bourse de croissance TSX (sous le symbole PEA) depuis le 16 février 2005. L'exploration et la mise en valeur de ses permis pétroliers et gaziers constituent ses principales activités. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.



### 1.3 DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs de Pétrolia et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendement ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention, ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

### 1.4 STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

L'objectif de l'entreprise est de découvrir des ressources pétrolières commercialisables et de les mettre en production, et ce, dans les plus brefs délais, afin d'assurer sa rentabilité le plus rapidement possible. La société vise cet objectif, tout en s'assurant que ses activités respectent la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement physique et social du milieu. Pétrolia réalise cet objectif en détenant des droits sur des permis prometteurs et en s'alliant à des partenaires qui possèdent l'expertise technique. La Société implante ses puits sur la base des connaissances scientifiques et emploie les meilleures techniques pour s'assurer d'exécuter ses forages selon les règles de l'Art. Un soin particulier est apporté aux relations avec le milieu socio-économique local.

#### 1.4.1 Haldimand

La découverte du gisement non-conventionnel de pétrole de Haldimand est le résultat des efforts déployés en ce sens par l'entreprise. La mise en production de ce gisement comporte de nombreux défis techniques que la société et son partenaire s'emploient actuellement à relever. Lorsqu'il sera en production, Haldimand deviendra la première exploitation commerciale de pétrole au Québec.

Le développement de Haldimand impose à Pétrolia et à son partenaire un certain nombre d'actions qui visent à :

- déterminer les dimensions du champ et à faire valider l'estimation de la ressource par un expert indépendant;
- trouver le processus d'extraction le plus approprié, compte tenu du contexte géologique du gisement;
- mettre en place les conditions nécessaires à l'acceptabilité sociale du projet dans le milieu.

Le partenaire retenu par Pétrolia pour le développement du gisement de Haldimand, Québénergie, respecte les conditions que la société s'était imposées, à savoir qu'il :

- possède l'expertise technique et la capacité financière nécessaire au développement du projet;



- partage les préoccupations de Pétrolia à l'égard de l'environnement et du milieu;
- permet à Pétrolia de poursuivre son développement et de conserver le leadership dans l'exploration de ses permis;
- accepte le partage à parts égales avec Pétrolia de l'exploitation des ressources découvertes.

Au cours de ce trimestre, Pétrolia et Québénergie ont établi un plan d'action permettant de conduire rapidement à la mise en production de Haldimand.

#### **1.4.2 Anticosti**

En raison de son potentiel, l'île d'Anticosti demeure une priorité. Le prélèvement d'une carotte, lors du forage du puits Pétrolia Corridor Chaloupe No 1 à l'été 2010, pave la voie à une nouvelle thématique de recherche sur ce territoire. Si la recherche de réservoirs classiques demeure une avenue intéressante malgré l'absence de découverte jusqu'à présent, les premiers résultats d'analyse de la carotte prélevée au niveau des shales du Macasty ouvrent des perspectives captivantes.

La présence de shales pétrolifères sur l'île d'Anticosti est un fait connu des géologues depuis déjà longtemps. Ce n'est toutefois qu'assez récemment que cette thématique est devenue populaire au niveau international. C'est pourquoi, lors de la campagne de forage de l'été dernier, que Pétrolia et Corridor Resources ont voulu vérifier le potentiel pétrolier des shales du Macasty en prélevant trois carottes contiguës dans le Puits de Chaloupe. L'intérêt de cette vérification était d'autant plus grand que cette Formation s'étend sur une large portion de l'île d'Anticosti. Les résultats préliminaires des analyses effectuées sur cette carotte confirment le potentiel en pétrole de ce shale, déterminant ainsi un nouvel objectif pétrolier.

#### **1.4.3 Revenus**

Pétrolia est au stade de l'exploration sur l'ensemble de ses propriétés. Elle produit cependant, sur une base expérimentale, le gisement Haldimand. Les revenus durant ce trimestre sont donc composés d'intérêts sur les sommes déposées. La Société a reçue une somme à titre d'évaluation de réservoir pétrolier au montant de 44 221 \$. Son financement est encore assuré par l'émission d'actions de son capital-actions, des crédits d'impôt découlant des règles fiscales en vigueur au Québec et d'ententes conclues avec des partenaires.

Au cours du trimestre, la Société a effectué des travaux d'exploration pour un montant de 739 923 \$ en comparaison du montant de 4 551 415\$ pour le trimestre correspondant de 2009. Elle a encouru pour le premier trimestre un bénéfice net de base par action de 0.0695 \$, comparativement à une perte nette de base par action de 0,0094 \$ pour le trimestre de 2009.

Les engagements destinés à maintenir en vigueur ses permis de recherche sont divulgués à la rubrique «Engagements».



## 1.5 TRAVAUX D'EXPLORATION

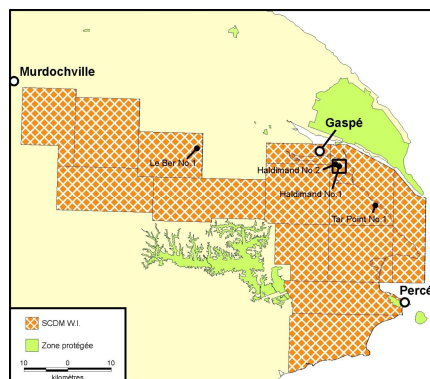
### 1.5.1. *Projet Haldimand*

Dès le début de ses activités, Pétrolia a consacré une grande partie de ses efforts à l'exploration de la Formation de York River dans la région de Gaspé, confiante de découvrir des réservoirs recelant des quantités commercialisables de pétrole. Ses attentes se sont concrétisées avec la découverte du gisement de Haldimand. Les travaux réalisés à ce jour ont permis d'établir que le gisement est de nature non-conventionnelle et qu'il possède des caractéristiques qui l'apparentent, sous certains aspects, aux gisements appelés Bakken dans le Centre-nord des États-Unis. Populaire en Amérique du Nord, ce type de gisement requiert cependant des techniques de mise en production adaptées pour pouvoir en extraire le pétrole. En plus d'évaluer la partie connue du champ, des travaux seront réalisés, afin de déterminer les prolongements possibles du gisement en dehors de la zone d'intérêt commun.

#### 1.5.1.1 Nouveau partenariat

La Société a franchi une étape déterminante vers la mise en production du gisement en annonçant, le 20 décembre 2010, la signature de l'entente finale avec Québénergie (Investcan Energy) (voir communiqué de presse). Dès la signature de l'entente, les partenaires se sont mis d'accord sur un plan d'action qui doit leur permettre de présenter une demande de bail d'exploitation dès 2011. L'accord définitif stipule qu'en contrepartie de 15,2 M\$, dont 6,7 M\$ en argent comptant et 8,5 M\$ en travaux futurs, Québénergie acquiert 50 % des intérêts de Pétrolia dans la découverte de Haldimand, ainsi que dans 13 permis qui entourent cette découverte. Cette entente confirme Pétrolia dans le rôle d'opérateur dans les travaux d'exploration. Québénergie qui possède une expertise reconnue et l'expérience dans l'exploitation, deviendra l'opérateur lorsque le gisement passera à la phase de développement.

Territoire couvert par l'entente conclue avec Québénergie





### 1.5.1.2 Estimation des ressources du gisement de Haldimand

Afin de rappeler l'importance de la découverte de Haldimand, nous reprenons ci-après un tableau préparé par la firme Sproule qui montre le volume du pétrole en place et les ressources récupérables.

**Estimations du volume brut de pétrole initialement en place<sup>(1)</sup>  
et des ressources contingentes<sup>(2)</sup> (récupérables), hors risques,  
tel qu'établies par Pétrolia sur la base des données disponibles le 31 décembre 2009  
et auditées par Sproule Associates Limited<sup>(3)</sup>  
(en barils)**

	Estimation Basse <sup>(4)</sup>	Meilleure estimation <sup>(5)</sup>	Estimation haute <sup>(6)</sup>
Pétrole initialement en place	21 900 000	<b>69 700 000</b>	198 100 000
Ressources contingentes (récupérables)	1 900 000	<b>7 700 000</b>	28 400 000

- (1) Il s'agit du volume brut en place estimé à l'intérieur d'un bloc faillé contenu dans la propriété de Haldimand (9 km<sup>2</sup>) sans ajustement pour l'intérêt et autres droits.
- (2) Les ressources contingentes sont déterminées sur la base des données sismiques, des diagraphies et des tests effectués sur les puits et disponibles au 31 décembre 2009. Elles sont définies comme récupérables à partir des ressources initialement en place en utilisant des technologies existantes ou en développement, mais qui ne sont pas, pour le moment, considérées comme commercialement exploitables. Ces estimations n'ont pas été pondérées avec la probabilité d'une mise en production. L'estimation ne doit pas être interprétée comme une probabilité de mise en production, et si elles le sont, il n'y a pas de certitude quant au moment où la production sera commercialement viable.
- (3) L'audit est signé par Douglas J. Carsted, CD, P. Geol. Et Vice-président géoscientifique de Sproule Associated Limited.
- (4) La probabilité que la quantité actuellement en place soit égale ou supérieure à l'estimation est de 90%.
- (5) La probabilité que la quantité actuellement en place soit égale ou supérieure à l'estimation est de 50%.
- (6) La probabilité que la quantité actuellement en place soit égale ou supérieure à l'estimation est de 10%.

### 1.5.1.3 Essai de production

Enfin, Pétrolia a poursuivi l'essai de production amorcé le 30 juin 2010 sur le puits Haldimand No 1. Cet essai permet de recueillir des informations additionnelles sur le gisement dans le but de mieux le caractériser. Cet apport pourrait également se révéler important pour la mise en valeur de ce type de réservoir dans la Formation du York River qui s'étend bien au-delà de la zone de Haldimand.

### 1.5.1.4 Levés complémentaires

Dans le but de mieux préciser la géométrie du gisement et son prolongement possible, les partenaires ont convenu de réaliser un levé magnétotellurique couvrant l'ensemble du gisement Haldimand. L'exécution



Un levé géochimique a également été planifié. Le choix des firmes et la détermination des paramètres d'acquisition et de traitement ont été réalisés au cours de ce trimestre. Leur réalisation sur le terrain et le traitement des données seront exécutés au second trimestre. Les techniques employées pour réaliser ces levés sont de type passif de sorte qu'elles n'impliquent aucun effet notable sur l'environnement.

Le levé magnétotellurique s'ajoutera au levé de l'été 2010, dont les résultats obtenus au cours de ce trimestre ont démontré que cette méthode permettait de distinguer les zones propices à l'accumulation de pétrole de celles présentant moins d'intérêt. Ces résultats ont permis de mieux comprendre la géométrie des fluides dans le gisement. Cette méthode, par laquelle on mesure les courants magnétiques naturels de la terre, permet de couvrir de grandes superficies à un coût raisonnable. Les résultats, une fois interprétés, permettront également de localiser un levé sismique que les partenaires envisagent de réaliser pour définir avec plus de précision le prolongement du champ pétrolier de Haldimand hors de la zone connue.

Dans le cas du levé géochimique, il consiste à mesurer des flux naturels d'hydrocarbures appelés micro-suintements. Ces flux sont captés dans des modules conçus à cet effet et analysés par désorption thermique, spectrométrie de masse et chromatographie en phase gazeuse. Les éléments chimiques détectés peuvent indiquer la présence de systèmes pétroliers. Les résultats de cette étude seront comparés à ceux des études précédemment réalisées par la Société. De plus, pour compléter ce levé géochimique, des échantillons de roche ont été prélevés, lors de campagnes de terrain, et seront analysés pour déterminer les caractéristiques de la matière organique qu'ils contiennent (quantité, maturité, etc). Cette étude, bien qu'elle englobe un territoire plus vaste que le gisement de Haldimand, s'applique directement à la compréhension du champ.

Enfin, un programme d'achat et de retraitement de lignes sismiques acquises par Pétro Canada, dans les années 1980, a été mis en place au cours du trimestre. Les résultats seront disponibles au prochain trimestre. Le retraitement des données de ces lignes anciennes devraient permettre d'améliorer considérablement la qualité de ces lignes. Quant à l'étude portant sur l'inversion du champ gravitaire déjà mentionné dans le rapport précédent, celle-ci se poursuit dans le but de déterminer la profondeur des couches les plus anciennes qui n'apparaissent pas toujours nettement sur les données sismiques.



## SOMMAIRE : HALDIMAND

<b>Superficie</b>	900 hectares
<b>Frais d'exploration au 31 décembre 2010</b>	9 710 930 \$
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétrolia et Québénergie (64 %), Junex (36 %) ó Sur 9 km<sup>2</sup></li><li>• Pétrolia (50 %) et Québénergie (50 %) hors du périmètre de la surface de 9 km<sup>2</sup></li><li>• Pétrolia devient opérateur du projet Haldimand le 30 juillet 2009</li><li>• Pétrolia acquiert 100% d'intérêt sur un territoire de 150 km<sup>2</sup> entourant la structure de Haldimand</li><li>• Signature de l'accord final avec Québénergie le 20 décembre 2010</li></ul>
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquisition en 2005 de sept levés sismiques d'une longueur totale de 34 km</li><li>• Forage de Pétrolia-Haldimand No 1 en 2005</li><li>• Campagne sismique 3D d'une superficie de 13 km<sup>2</sup> en 2008</li><li>• Levé géochimique de sol en 2008</li><li>• Levé gravimétrique en 2009 pour raffiner les modèles existants</li><li>• Forage de Pétrolia-Haldimand No 2 en 2009</li><li>• Parachèvement complémentaire et essai de production du puits Pétrolia- Haldimand No 1 (février 2010)</li><li>• Parachèvement et essai de production du puits Haldimand No 2 en mars 2010</li></ul>
<b>Travaux en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Essai de production sur Haldimand No 1</li><li>• Levé géochimique</li><li>• Levé magnétotellurique</li><li>• Études pétrophysiques</li><li>• Évaluation de la matière organique</li><li>• Traitement des données du champ gravitaire</li><li>• Retraitement de lignes sismiques</li></ul>
<b>Travaux projetés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Levé sismique, forage et stimulation permettant d'optimiser la productivité des puits</li></ul>



### **1.5.2 Île d'Anticosti**

L'île d'Anticosti répond aux quatre critères recherchés d'un système pétrolier, c'est-à-dire, une roche mère qui a été très productive et qui est propice à la production de pétrole, une roche réservoir de bonne qualité, une couverture étanche et l'existence de nombreux pièges de grande dimension.

#### **1.5.2.1 Cibles conventionnelles**

Les travaux effectués par Pétrolia et son partenaire sur ce territoire ont permis d'identifier de nombreuses cibles de forage. L'objectif principal était, jusqu'à présent, d'explorer le potentiel pétrolier des carbonates des groupes Trenton et de Black River dans les secteurs du centre et de l'est de l'île. Cette thématique d'exploration a connu beaucoup de succès dans le bassin appalachien (Ontario et État de New-York). Si les forages n'ont pas répondu aux attentes en termes de découvertes, ils ont néanmoins permis de confirmer le potentiel de la thématique Trenton et Black River. En effet une zone poreuse a été pénétrée dans le Black River du puits de Pétrolia Corridor Saumon No 1. Celle-ci a produit l'équivalent de 5000 barils d'eau salée sur une épaisseur ouverte de 3 cm. Ce débit démontre qu'il s'agit d'un excellent réservoir.

#### **1.5.2.2 Cibles non-conventionnelles**

Au cours des discussions entre les partenaires, il a également été convenu de tester le potentiel des shales de la Formation de Macasty en tant que shale pétrolifère (shale oil). La carotte prélevée dans le shale de la Formation de Macasty dans le puits Pétrolia Corridor Chaloupe No 1 a ouvert une nouvelle thématique compte tenu des premiers résultats intéressants obtenus (voir communiqué publié le 9 février 2011). Les analyses menées par un laboratoire de Weatherford à Houston et par Schlumberger Canada fournissent des indications positives, quant à la capacité des shales du Macasty de pouvoir produire du pétrole. Par conséquent, cette nouvelle thématique s'impose.

Le programme d'exploration sur l'île d'Anticosti est au stade préliminaire, ce qui implique que des travaux additionnels sont nécessaires afin de déterminer le potentiel de récupération commerciale des ressources en place dans ces shales, et ce, avant de pouvoir passer à la phase de développement.

Déjà, Pétrolia et son partenaire, Corridor Resources, évaluent activement les options, notamment de partenariat, qui s'offrent à elles relativement aux prochaines étapes à franchir au niveau de l'exploration et de la détermination de la ressource en place.



## SOMMAIRE : ANTICOSTI

<b>Superficie</b>	" 638 106 hectares
<b>Frais d'exploration au 31 décembre 2010</b>	" 5 503 018 \$
<b>Partenariat</b>	" Permis acquis en 2007 Intérêt de Pérolia : de 25 % à 50 % " Corridor Resources Inc.
<b>Réalisations</b>	" Interprétation des lignes sismiques et des données de forage disponibles " Levé de géochimie de sol (gaz absorbés par analyse microbienne) réalisé en 2008 sur l'ensemble de l'île (1700 échantillons) " Interprétation des données sismiques de Shell et de Hydro-Québec " Intégration des données de forage en logs composites modernes " Évaluation des puits Shell Jupiter No 1 et Shell Roliff No 1 " Étude sur la caractérisation de la matière organique de puits sélectionnés sur l'île " campagne de forage en 2010 (3 puits forés) dont trois carottes contiguës prélevées dans la Formation de Macasty " Caractérisation environnementale des sites de forage
<b>Travaux en cours</b>	" Évaluation des travaux de forage effectués à l'été 2010 " Étude des résultats d'analyse de la carotte prélevée dans la Formation du Macasty
<b>Travaux projetés</b>	" Poursuivre l'évaluation du Macasty " Recherche active de partenaires



### 1.5.3 *Projet Bourque (Récifs de la Formation de West Point)*

Un levé sismique 3D réalisé par Pétrolia en 2008 suggère la présence d'un complexe récifal dans la Formation de West Point, une formation plus ancienne que celle de York River. Ce type de piège peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. Les pièges identifiés sont du même type que les récifs de type Leduc, en Alberta, dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif de l'exploration pétrolière de cette province.

Le projet Bourque fournit l'opportunité de pouvoir découvrir un gisement important. Ce projet est localisé à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé. La profondeur totale des cibles visées varie entre 2 300 et 3 000 m.

Pour Pétrolia et ses actionnaires, le projet Bourque revêt une grande importance, compte tenu de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait pour les autres permis de Pétrolia en Gaspésie, où il existe des conditions géologiques semblables.

Au cours du dernier trimestre, Pétrolia a poursuivi ses démarches, afin d'intéresser un ou des partenaires à simplifier dans un forage d'exploration sur la structure principale du projet. Le climat d'incertitude qui prévaut présentement au Québec, touchant les activités d'exploration pétrolière et gazière, principalement en ce qui a trait au gaz de schiste, a empêché Pétrolia de concrétiser les discussions qui étaient en cours. La conclusion d'une entente de partenariat continue toutefois d'être la voie privilégiée par la direction de la Société avant d'entreprendre des travaux de forage sur cette structure.

#### SOMMAIRE : BOURQUE

<b>Superficie</b>	" 74 267 hectares
<b>Frais d'exploration au 31 décembre 2010</b>	" 3 588 283 \$
<b>Partenariat</b>	" 95 % Pétrolia, 5 % Pilatus Energy Canada " Recherche d'un partenaire
<b>Réalisations</b>	" Acquisition et interprétation des données sismiques anciennes " Acquisition en 2008 de sismique 3D (65 km <sup>2</sup> ) " Étude de maturation de la matière organique " Interprétation et évaluation des résultats du levé sismique 3D " Définition de deux cibles de forage " Préparation d'un site de forage
<b>Travaux en cours</b>	" Aucun
<b>Travaux projetés</b>	" Campagne de forage



#### **1.5.4 Autres propriétés**

Tout comme cela a été le cas en 2010, le trimestre terminé le 31 décembre 2010 a vu Pétrolia consacrer ses efforts sur les projets Haldimand et Anticosti. Par conséquent, les ressources dont dispose Pétrolia ont été consacrées en priorité à ces projets, entraînant donc un faible niveau d'activités sur ses autres propriétés.

Pétrolia a toutefois engagé des sommes pour fin d'analyses de matière organique sur des échantillons de terrain provenant de toutes ses propriétés. Ces analyses ont comme objectif de raffiner nos connaissances sur la maturité des roches de la Gaspésie et leur potentiel roche mère. La firme Weatherford a été mandatée pour faire les analyses.

Des sommes ont également été allouées à un projet de géochimie utilisant la même approche et le même exécutant qu'à Haldimand. Ce projet mis en place au cours du trimestre, et dont la réalisation se poursuivra au cours du prochain trimestre, bénéficie d'un budget de 175 000 \$. Il couvre une partie des propriétés Gaspésia, Edgar et Tremblay

Aucune autre activité n'a eu lieu sur ces propriétés.

#### **1.6 RÉSULTATS ET SITUATION DE LA TRÉSORERIE**

Pour le premier trimestre, la Société a reçue une somme à titre d'évaluation de réservoir pétrolier de 44 221 \$ comparativement à 10 033 \$ pour le même trimestre de l'année 2009. Les revenus d'intérêts des placements à court terme représentaient un montant de 6 522 \$ comparés à 4 843 \$ pour la même période de 2009. Il n'y a pas de revenus de gérances pour le trimestre comparativement à 1 781 \$ en 2009.

Au 31 décembre 2010, la Société disposait d'une trésorerie et des équivalents de 7 752 115 \$, soit une augmentation depuis le 30 septembre 2010 de 5 803 060 \$. L'encassement du produit de la vente d'intérêts dans des permis à Québénergie inc, justifie cette augmentation.

Au 31 décembre 2010, le fonds de roulement était positif de 7 849 734 \$, ce qui permettra à la Société de continuer ses projets d'exploration.



## **1.7 ENGAGEMENTS**

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des rentes au montant de 622 266 \$ d'ici 2013. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
209 776 \$	206 245 \$	206 245 \$

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés, des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimum à engager s'élèvent à 135 398 \$ en 2011, 968 687 \$ en 2012, 665 747 \$ en 2013 et 840 943 \$ en 2014.

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2012 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de quatre sociétés. Le solde des engagements suivants ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 84 686 \$ dont 11 900 \$ payable à une société détenue minoritairement par un administrateur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

<b>2011</b>	<b>2012</b>
81 186 \$	3 500 \$

## **1.8 ANALYSE DES FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION**

Les frais d'opérations et d'administration pour le trimestre totalisent un montant de 502 132 \$ à comparer à 303 408 \$ en 2009. L'écart de 198 724 \$ entre le trimestre de 2010 et de 2009 est principalement causé par les variations suivantes :

- Rémunération à base d'actions : Un montant de 48 600 \$ a été comptabilisé.
- Services professionnels : Des honoraires non récurrents reliés à des frais légaux et à des frais de traduction totalisant 15 336 \$.
- Salaires et avantages sociaux : La masse salariale de l'entreprise a augmenté de 44 004 \$ pour le trimestre à cause de la hausse des activités d'exploration de la Société. Il y a eu embauche de personnels administratifs.
- Intérêts sur la dette : Un montant de 22 617 \$ d'intérêts a été comptabilisé sur la dette provenant du financement des crédits d'impôts relatifs aux ressources.



## 1.9 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2010				2009			
	Décembre	Septembre	Juin	Mars	Décembre	Septembre	Juin	Mars
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	6 522	(46 658)	47 342	6 646	18 772	46 759	66 186	27 921
Bénéfice net (perte nette)	3 477 401	(330 057)	(244 544)	(402 692)	(381 236)	386 447	(135 103)	(456 584)
Bénéfice net (perte nette) par action								
De base	0,0695	(0,0068)	(0,0053)	(0,0092)	(0,0092)	0,0095	(0,0033)	(0,0112)
Dilué (e)	0,0571	(0,0068)	(0,0053)	(0,0092)	(0,0094)	0,0073	(0,0033)	(0,0112)

Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les produits de septembre 2010 sont négatifs principalement à cause du reclassement des revenus d'évaluation de réservoir pétrolier des trois premiers trimestres de l'exercice 2010, qui ont été comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration reportés. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

2009 ó mars	Comptabilisation d'une taxe sur le capital de 164 124 \$ pour les exercices 2006, 2007 et 2008 dont la Société contestait par avis d'opposition au Ministre du Revenu du Québec et d'une perte latente sur un placement de 180 000 \$;
2009 ó septembre	Comptabilisation d'un gain latent sur le placement de 200 000 \$ et des impôts futurs créditeurs de 542 000 \$;
2009 ó décembre	Comptabilisation d'une perte latente sur le placement de 458 500 \$ et d'un gain sur aliénation d'actions de 395 163 \$;
2010 ó mars	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 183 600 \$.
2010- décembre	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 48 600 \$ et d'un gain sur aliénation d'intérêts dans certains permis au montant de 3 856 703 \$.



### **1.10 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES**

Au cours du trimestre, une société (Gestion LesTrois inc.), dont un des administrateurs de la Société détient un intérêt minoritaire, a facturé des frais pour un local pour 2 229 \$ (2009 ó 2 214 \$).

Au cours du trimestre une autre société (Géominex inc.) dont un des administrateurs de la Société y détient un intérêt minoritaire, a facturé des frais d'exploration pour 0 \$ (2009 ó 41 332 \$). Un montant de 43 038 \$ est à recevoir de ces sociétés au 31 décembre 2010 (2009 ó 23 624 \$).

La Société partage certains frais d'administration avec Ressources Appalaches qui est une société dirigée par un même administrateur. Pour ce troisième trimestre, celle-ci a facturé à la Société les frais suivants :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et avantages sociaux	12 676	28 554
Fournitures de bureau	300	900
Télécommunications	-	1 501

Un montant de 6 560 \$ est à payer à cette société au 31 décembre 2010 (2009 ó 17 190 \$).

Des opérations ont été effectuées avec une société (Seisserv Inc) dont l'actionnaire majoritaire est administrateur de Pérolia. Les travaux d'exploration facturés à la Société pour le trimestre sont de 2 484 \$ (2009 ó 4 313 \$). Un montant de 1 164 \$ est dû au 31 décembre 2010 (2009 ó 2 249 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la juste valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

### **1.11 CONVENTIONS COMPTABLES**

Les lecteurs sont priés de se référer à la note 2 des états financiers du 30 septembre 2010, afin d'obtenir une description détaillée des conventions comptables.

### **1.12 NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée durant le trimestre.



## **1.13 NORME COMPTABLE FUTURE**

### **Convergence en IFRS**

En février 2008, le Comité des normes comptables (CNC) a confirmé que les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entités ayant une obligation d'information du public seront remplacés par les normes internationales sur les informations financières (IFRS). Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et des informations à fournir.

La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

### **Formation**

Le personnel affecté à la convergence aux IFRS a suivi et suit les formations données par l'Ordre des comptables agréés du Québec. Étant donné que les IFRS sont appelés à changer d'ici 2011, tous les changements qui pourraient affecter la Société devront être surveillés.

### **Conventions comptables affectées**

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence aux IFRS devrait être complétée tout au long de l'exercice 2010-2011. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants ; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:



## Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. L'IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit :

Édes exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture ;  
Édes exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, l'IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence aux IFRS.

Le tableau qui suit présente certaines des principales modifications de méthodes comptables qui, selon nous, devraient avoir une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation de certains éléments du bilan et de l'état des résultats. Sauf indication contraire, toutes les modifications de méthode comptable seront appliquées de manière rétrospective.

Méthode comptable	Principales différences au chapitre du traitement comptable	Incidences potentielles
Provisions et passifs éventuels	<p>Les IFRS exigent qu'une provision soit comptabilisée s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, tandis que les PCGR du Canada utilisent un seuil plus élevé.</p> <p>Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée dans le cas de contrats déficitaires, tandis que selon les PCGR la comptabilisation d'un tel passif n'est requise que dans certaines situations.</p>	Bilan d'ouverture et après la transition : Nous n'avons pas terminé notre évaluation. Il est possible que des provisions supplémentaires soient comptabilisées selon les IFRS.



<p>Impôts sur le résultat</p>	<p>Les diverses modifications de méthodes comptables selon les IFRS auront également une incidence sur l'actif ou le passif d'impôt reporté correspondant, sauf si une réduction de valeur est requise.</p> <p>Les conséquences fiscales d'une transaction comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres au cours de périodes précédentes doivent être comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres (« recherche rétrospective »). Selon les PCGR du Canada, toute variation subséquente des impôts reportés est portée en résultat.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue. Aucun impôt différé à court terme.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra de l'effet net de toutes les différences entre les méthodes comptables.</p> <p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue sur l'ensemble des capitaux propres.</p> <p>Après la transition : L'incidence sur le résultat dépendra de l'étendue des variations des impôts reportés qui seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres.</p>
-------------------------------	--	--

<b>Méthode comptable</b>	<b>Principales différences au chapitre du traitement comptable</b>	<b>Incidences potentielles</b>
<p>Rémunération à base d'actions</p>	<p>Les IFRS requièrent que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent. Lorsque l'acquisition est graduelle, les IFRS requièrent que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et ainsi la juste valeur de chacune d'elle sera différente.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra du mode de l'octroi des options d'achat d'actions.</p>



## **Étapes du processus de conversion :**

### *Première étape*

Consiste à l'évaluation initiale : une identification des différences entre les PCGR du Canada et des IFRS et une évaluation préliminaire de la Norme IFRS 1 ó sur les exceptions pour la première adoption des IFRS. Cette étape est maintenant complétée.

### *Deuxième étape*

Consiste à l'évaluation détaillée : cette étape comprenait la priorisation des questions comptables, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables. Cette étape est maintenant complétée.

### *Troisième étape*

La conception : le système de comptabilité et ses contrôles internes sont simples car la Société est au stade de l'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence. Cette étape est en cours de réalisation.

La quatrième étape de mise en òuvre est en cours. Nous mettons beaucoup d'efforts sur la préparation d'un modèle d'états financiers IFRS. En vertu de la Norme IFRS 1, il y a obligation de divulguer, non seulement des informations comparatives, mais aussi, l'année d'adoption, le bilan d'ouverture au début de la période comparative.

Nous sommes d'avis que la Société sera en mesure d'établir un rapport financier intermédiaire conforme à la Norme IAS-34, pour son trimestre qui se terminera le 31 décembre 2011.

## **Systèmes d'information**

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une entreprise au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence.

## **Contrôles internes**

Les dirigeants signataires de la Société ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.



## **Impact sur les activités commerciales**

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société a peu de transactions en monnaies étrangères, elle n'a pas de dette ni d'obligation de capital à long terme. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer ces processus lorsqu'elle complète des placements privés accreditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

Les processus d'affaires seront mis sous surveillance durant l'exercice 2010-2011 afin de détecter des impacts non identifiés lors de notre diagnostic initial.

### **1.14 GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Politique de gestion des risques**

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2010 :

#### **Risque de crédit**

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements et par des apparentées. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Exposition maximale au risque de crédit :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
Encaisse	4 151 115	4 255 802
Fonds de marché monétaire	1 000	3 470 552
Certificats de placement garanti	3 600 000	-
Créances	3 124 044	3 278 388
	<u>10 876 159</u>	<u>11 004 742</u>

#### **Risque de liquidité**

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions et la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers. L'un



des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont importants.

Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

### **Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à deux de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

#### **A) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et de la dette à long terme.

Les placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette aurait varié de 1 590 \$.

La Société utilise un emprunt bancaire à un taux variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette aurait varié de 600 \$.

#### **B) Autre risque de prix**

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix du pétrole et du gaz du fait que ceux-ci influencent la rentabilité potentielle des propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

### **Classement des instruments financiers**

Les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La Société établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.



Les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

<b>Actif/passif financier</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Évaluation</b>
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Emprunt	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers qui sont mesurés au coût après amortissement sont initialement constatés à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement, les gains et les pertes étant constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle survient le gain ou la perte. Les variations de juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle la variation a lieu.

### **Juste valeur**

La juste valeur des placements est évaluée de la façon suivante :

Certificats de placement garanti : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de leur émission récente.

Fonds du marché monétaire : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de l'échéance à court terme.

Pour l'emprunt, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.



## **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 ó évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 ó techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) : les équivalents de trésorerie et les placements se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 ó techniques d'évaluations fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours du trimestre, il n'y a eu aucun transfert dans les évaluations des actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.



La juste valeur des instruments financiers pour la période se terminant au 31 décembre se résume comme suit :

	2010		2009	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	7 752 115	7 752 115	7 726 354	7 726 354
Placements	754 331	754 331	380 000	380 000
Prêts et créances :				
Créances	3 124 044	3 124 044	3 278 388	3 278 388
Autres passifs financiers :				
Fournisseurs et charges à payer	1 594 854	1 594 854	2 925 264	2 925 264
Emprunt	2 243 310	2 243 310	-	-

### **RISQUES ET INCERTITUDES**

Les propriétés minières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La profitabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer la réglementation environnementale, les attributs des gisements miniers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financements, les prix des métaux, la valeur marchande des produits miniers et la nature compétitive de l'industrie. Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie générés par une exploitation minière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions du marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.



## 1.15 AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

### a) Documents complémentaires

Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) dans la section des documents déposés ou sur le site de Pétroliagaz [www.petroliagaz.com](http://www.petroliagaz.com).

### b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

	Géologie	Analyse	Géophysique	Forage	Parachèvement	Frais généraux	Évaluation de réservoir pétrolier	Rémunération à base d'actions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	11 724	40	220	168 042	-	6 405	-	11 310	197 741
Gastonguay	549	-	-	-	-	-	-	76	625
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	56 962	-	210	-	-	740	-	160	58 072
Gaspé	10 629	20	16 081	25 263	3 654	18 393	-	338	74 378
Gaspé Projet Bourque	6 550	-	970	-	-	-	-	616	8 136
Gaspé Projet Haldimand	61 023	40	25 345	83 201	45 369	53 106	50 278	8 715	327 077
Gaspé Projet Tar Point	1 237	-	693	46 415	4 327	30	-	12 909	65 611
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	2 372	40	4 675	-	-	1 120	-	76	8 283
	151 046	140	48 194	322 921	53 350	79 794	50 278	34 200	739 923



b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

	<b>Géologie</b>	<b>Géophysique</b>	<b>Forage</b>	<b>Frais généraux</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	11 396	-	-	-	11 396
Gastonguay	2 880	-	-	-	2 880
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	4 160	1 205	-	-	5 365
Gaspé	3 252	1 206	87	8 690	13 235
Gaspé Projet Bourque	52	67 856	126 136	-	194 044
Gaspé Projet Haldimand	10 689	22 899	1 176 712	-	1 210 300
Gaspé Projet Tar Point	56 453	989	3 038 430	-	3 095 872
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	15 731	2 332	260	-	18 323
	<b>104 613</b>	<b>96 487</b>	<b>4 341 625</b>	<b>8 690</b>	<b>4 551 415</b>

c) Règle 51-102-section 5.3

***Information sur les actions émises, sur les bons de souscription et les options d'achat d'actions au 11 février 2011 :***

**Actions ordinaires** : 50 117 287 actions sont émises et en circulation.

**Bons de souscription** : les bons de souscription peuvent être exercés comme suit :

É2 163 161 actions au prix de 1,30 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2011;

É1 750 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 octobre 2012 ;

É3 000 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 janvier 2013.



Options d'achat d'actions en circulation: Les options d'achat d'actions consenties à ses administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

É150 000 options exerçables au prix de 0,58 \$ l'action jusqu'au 10 mai 2011;  
É50 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2012;  
É662 500 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2012;  
É400 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013;  
É150 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 3 mars 2013;  
É427 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013;  
É180 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014;  
É270 000 options exerçables au prix de 0,89 \$ l'action jusqu'au 25 février 2015;  
É920 000 options exerçables au prix de 0,50 \$ l'action jusqu'au 8 décembre 2015;

### **1.16 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers trimestriels ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été revus par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, et ce, à tous les égards.

Rimouski, le 11 février 2011

Au nom du conseil d'administration

(signé) *André Proulx*

André Proulx  
Président de la Société